

Au fil de



Bulletin municipal n°2 - Mai 2021

www.nouesdesienne.fr



Dossier spécial Culture et Social

Zoom sur le pôle socio-culturel et les services associés

P. 4



Au programme cet été !

P. 10



Urbanisme :
Vos droits et devoirs

P. 15



Jeu-concours

**« J'habite à Noues de Sienne,
je choisis mon nom »**

P. 17



Chères habitantes, chers habitants de Noues de Sienne,

Hasard du calendrier, ce bulletin consacrant un dossier spécial à la culture et au social, paraît au moment où les terrasses de cafés, de restaurants, les cinémas, les théâtres, les commerces réouvrent. Ouf, il était temps !

Viscéralement attaché à l'offre culturelle dans les territoires ruraux, dès mon premier mandat, un partenariat avec le théâtre du Préau avait permis d'organiser des représentations dans nos communes.

Créer une école de musique fut un projet emblématique de l'Intercom Séverine. Confier la direction à un très jeune directeur du territoire, en fut l'acte fondateur. L'ambition : permettre à chaque habitant la pratique d'un instrument, sans que l'aspect financier ne soit un obstacle. Notoriété et rayonnement de l'école ne se firent pas attendre, elle est régulièrement invitée à « Jazz sous les pommiers ».

En 2014, après des années d'inconfort elle intégra avec la médiathèque et le Point-Info 14, le tout nouveau pôle socio-culturel, projet auquel elle avait été associée. Ce bâtiment est un lieu d'échange et de rencontre exceptionnel, il respire la vie, au-delà de nos espoirs. Ce joyau fait beaucoup d'envieux et d'aucuns visiteurs s'étonnent de trouver en milieu rural un tel outil. Les agents, passionnés, motivés, l'animent au quotidien pour créer un vrai lien intergénérationnel.

La collectivité consacre des moyens financiers substantiels pour le développement culturel, par un soutien aux associations indispensables au bien vivre ensemble. Département, Région et Etat nous accompagnent dans cette démarche. Récemment, j'ai signé un contrat culturel avec le président du département qui pérennise son soutien à la culture en milieu rural. Les services de la commune, avec les élus, travaillent à adapter les locaux de l'ancienne école maternelle pour le CLSH, à construire un pôle petite enfance pour répondre aux besoins des jeunes parents.

Malgré la Covid-19, les agents ont fait preuve de beaucoup d'imagination pour maintenir le lien avec les usagers. Cette période a confirmé combien les lieux de culture et de rencontre sont nécessaires. Cette période a été mise à profit pour proposer une saison culturelle de qualité.

Je suis déterminé à poursuivre dans cette voie, la culture s'adresse à tout le monde. Des partenariats sont en réflexion, une micro-folie avec la Villette, une exposition tournante d'œuvres d'art contemporain avec l'Arthothèque de Caen. L'ancienne salle des fêtes de Saint-Sever, rénovée, accueillera des spectacles, des artistes en résidence, des conférences, etc... L'EPIC tourisme, avec le concours de l'AVPPS, va proposer un circuit d'interprétation historique dans le bourg de Saint-Sever.

La culture contribue au bien vivre ensemble, à apaiser les relations, à établir un trait d'union entre les autres et soi-même, à ouvrir sur des univers nouveaux, à aspirer à la liberté, à prendre des décisions librement. Elle est un des piliers de l'attractivité de nos territoires ruraux.

Bonne lecture, je compte sur votre participation nombreuse au jeu-concours.

Georges RAVENEL

Maire de NOUES DE SIENNE

Etat-civil 2020

Noues de Sienna a eu le plaisir d'accueillir 37 nouveau-nés sur son territoire en 2020 ;

9 mariages et 6 PACS ont été célébrés ;

81 habitants nous ont quittés.

	Naissances	Union	Décès
Champ-du-Boult	1	2	2
Courson	3	2	4
Fontenermont	-	1	1
Le Gast	3	-	5
Le Mesnil-Benoist	1	1	-
Le Mesnil-Caussois	-	1	-
Mesnil-Clinchamps	13	2	11
Saint-Manvieu-Bocage	5	1	4
Saint-Sever-Calvados	9	3	52*
Sept-Frères	2	2	2
Noues de Sienna	37	15	81

**dont EHPAD La Roseaie*

Organisation des prochaines élections

Vous êtes appelés à aller voter les dimanches 20 et 27 juin prochain pour élire vos représentants au sein du conseil départemental et du conseil régional.

Pour organiser la tenue du double scrutin, certains bureaux de votes changent de lieu :

- **Champ-du-Boult** : transféré dans la salle communale, 1, rue de Gathemo ;
- **Courson** : transféré dans la salle communale, le bourg ;
- **Fontenermont** : transféré dans la salle communale, le bourg ;
- **Le Gast** : transféré dans la salle communale, le bourg ;
- **Le Mesnil-Benoist, Le Mesnil-Caussois, Mesnil-Clinchamps** : regroupés au sein d'un seul et unique bureau => Mairie de Mesnil-Clinchamps, 9 rue Louis de Gouvets ;
- **Saint-Manvieu-Bocage** : transféré dans la salle communale, le bourg ;

- **Saint-Sever-Calvados** : maintien à la cantine, rue des écoles ;
- **Sept-Frères** : transféré dans la salle communale, le bourg.

Procurations :

Vous ne pouvez vous déplacer pour voter ? Vous pouvez voter par procuration. Il vous suffit de choisir une personne qui votera à votre place. La procuration sera à présenter en gendarmerie ou commissariat de police (où qu'il soit), formulaire disponible sur place ou sur internet.

Compte tenu du contexte sanitaire, il sera possible pour chaque électeur de porter 2 procurations.

Vous ne pouvez vous déplacer jusqu'en Gendarmerie ou commissariat de police pour votre procuration ?

Deux permanences seront organisées avec la Brigade de Proximité de la Gendarmerie de Vire au pôle socio-culturel :

- ✓ le mardi 8 juin de 13h30 à 18h30
- ✓ le samedi 12 juin de 9h30 à 12h30

Le Pôle socioculturel de Noues de Sienne : Késako ?

Inauguré en octobre 2015, le pôle socioculturel (place du champ-de-foire de Saint-Sever-Calvados) héberge en un seul et même lieu depuis son ouverture, la Médiathèque, le Point info 14/France Services, l'Ecole de musique et de danse.



Cet équipement se structure un peu plus chaque année pour accueillir désormais les services des affaires culturelles et de la vie associative, ainsi que de la coordination Jeunesse & Familles. Cette organisation est annonciatrice d'autres projets structurants pour notre commune, que seront la création du pôle petite enfance, la réhabilitation de l'école maternelle, l'ouverture de la salle de spectacle... Nous vous proposons de pousser ensemble les portes du Pôle, vaisseau amiral de la vie socioculturelle, à Noues de Sienne.

Point info14/Frances Services

« Proche de vous, proche de chez vous »



Ce slogan, vous l'avez vu fleurir dans les spots télévisés. Mais le Point Info 14 de Noues de Sienne n'a pas attendu les publicités à la TV pour exister. Ouvert initialement en 2005 rue de Courson à Saint-Sever, il a fait partie le 1er janvier 2020 des premières labellisations des espaces France Services déployés au niveau national sur le modèle départemental. Du lundi au vendredi, Sandrine Burgot, référente de la structure, ac-

compagnée d'un agent d'accueil, reçoit les usagers qui sont en premier lieu les habitants de Noues de Sienne. L'objectif du Pi14/France Services : « permettre aux usagers éloignés des services publics d'avoir accès gratuitement à un point d'information et de contact avec les 23 administrations partenaires ». Un chiffre croissant dans un champ d'actions toujours plus étendu que résume l'activité en hausse du service, avec 1950 visites comptabilisées en 2020. Aux démarches récurrentes (demandes de retraites, APL, actualisation Pôle emploi...) s'ajoutent aujourd'hui également l'instruction des permis de conduire, cartes grises, titres de séjour... La perspective restant « l'autonomie des usagers dans leurs démarches administratives numériques ». Mise à disposition d'un ordinateur dédié, visioconférence, permanences spécialisées... : le Pi14/France Services vous accompagne au quotidien dans toutes vos démarches.

Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h15 & de 13h15 à 17h00 ; et le mercredi matin de 8 h 30 à 12h15. Prise de rendez-vous par téléphone au 02 31 09 27 76. Courriel : pi14@nouesdesienne.fr



Après les désagréments du Covid, l'Ecole de Musique, de Danse et d'Arts plastiques de Noues de Sienne attendait avec impatience de retrouver ses élèves en présentiel pour cette fin d'année 2020-2021. Et pouvoir ainsi préparer en douceur, sans fausse note sanitaire on l'espère, la rentrée de septembre. L'équipe est prête.

Cours en visio, padlet... : les adaptations ont été régulières pour assurer au mieux une continuité pédagogique. Avec le soutien de la commune qui a pris en charge l'intégralité des coûts de fonctionnement de la structure, à commencer par la totalité des salaires et charges des enseignants. L'enjeu : pérenniser le potentiel humain et éducatif de l'Ecole de Musique et de Danse et préserver sa montée en gamme continue : du temps de la fanfare historique, à la création de l'école de musique en 2000, à laquelle s'intégrera la danse en 2010 et l'atelier d'arts plastiques depuis 2019. Ce développement repose aussi sur un équipement spécifique occupant toute l'aile droite du Pôle socioculturel. Des salles de cours collectifs et individuel, un studio d'enregistrement, l'auditorium et son plancher... : ces investissements contribuent également au rayonnement et à l'attractivité de l'EMD, au delà des frontières de Noues de Sienne. Ils sont quatorze enseignants – tous profes-

Ecole de musique, de danse et d'arts plastiques

Inscriptions et réinscriptions en juin



sionnels – sous la direction de Céline Fiault, à accompagner dans leurs pratiques artistiques 362 élèves en cours. Une fréquentation qui favorise également une politique tarifaire incitative.

Le temps est donc maintenant à la préparation de la rentrée de septembre 2021. Les inscriptions commenceront début juin. Céline Fiault se tient à votre disposition à l'EMD les mardis et jeudis de 9h à 18h, par téléphone au 02 31 68 73 77 ou par mail : emd@nouesdesienne.fr

Enseignements à la carte

Découverte des Arts : jardin musical, éveil musical, éveil à l'expression corporelle, initiation à l'expression corporelle.

Cours individuels : trompette, cor d'harmonie, trombone, tuba, flûte traversière, clarinette, saxophone, piano, accordéon, guitare, percussions.

Ensembles : harmonie junior, atelier jazz, chorale adultes, groupe électro funk, atelier jazz, ensemble de cuivres.

Cours collectifs :

Arts plastiques : cours adultes et cours enfants.

Danse : bien-être, ateliers de composition chorégraphique, Just Dance.

Ateliers spécifiques : pour les tout-petits de la Ferme des enfants et les adultes en situation de handicap du FAM de Saint-Sever.

Réduction famille - Possibilité de locations d'instruments

Les rendez-vous

11 septembre : concert en Forêt

13 septembre : reprise des cours

19 septembre : participation au festival Le Son des Cuivres à Mamers

21/22 septembre : journée prévention aux risques auditifs

Mai-juin 2022 : spectacle de fin d'année "Le tour du monde en 80 jours"

Oubliés les 60 m² des anciens locaux de la rue des écoles. La page fut tournée en même temps que l'installation de la Médiathèque dans les murs du Pôle socioculturel. Avec une surface multipliée par cinq et une offre plurielle

Une offre plurielle gratuite toute l'année

La médiathèque à la page



tournée sur le multi-médias. Car si le livre continue à tirer la couverture - par une offre également mutualisée avec la Bibliothèque du Calvados - les propositions se sont par ailleurs multipliées à l'initiative d'Elodie Guillouet. La Médiathèque de Noues de Sienne c'est aussi aujourd'hui : cinq ordinateurs en libre accès, une salle de jeux vidéo (WiU & PS4), un choix de livres audio et de DVD, deux tablettes à disposition des usagers.

Le principe de base reste intangible : la gratuité pour tous. Un libre accès à la culture voulu par la municipalité de Noues de Sienne et qui s'appuie sur des créneaux optimisés, avec 34 heures d'ouverture semaine, du lundi après-midi au samedi midi en période scolaire. Un taux qui place notre médiathèque sur le podium départemental. Un équipement dont profitent les 600 abonnés réguliers pour un total de 13000 passages/an. La médiathèque est également impliquée dans la vie éducative et culturelle : avec 80 accueils de classes en moyenne, l'organisation d'ateliers récréatifs, d'expositions, de spectacles et la proposition de lectures publiques pour les grands et les petits y compris à la ferme des enfants, au FAM...



Oubliée la bibliothèque de grand-papa. Dans ce cadre spacieux, confortable et chaleureux, la Médiathèque de Noues de Sienne revendique sa modernité et sa curiosité. Nouveau depuis le mois de mai : des expositions tournantes d'art contemporain avec l'Artothèque de Caen.

Horaires	Hors vacances scolaires	Vacances scolaires
Lundi	13h30 à 18h00	Fermée
Mardi	10h00 à 12h30 // 13h30 à 18h30	10h00 à 12h30 // 13h30 à 17h00
Mercredi	10h00 à 12h30 // 13h30 à 18h00	10h00 à 12h30 // 13h30 à 17h00
Jedi	10h00 à 12h00 // 14h00 à 18h00	10h00 à 12h30 // 13h30 à 17h00
Vendredi	10h00 à 12h00 // 14h00 à 18h00	10h00 à 12h30 // 13h30 à 17h00
Samedi	9h30 à 12h30	10h00 à 12h30

Contact : Médiathèque Noues de Sienne - Pôle socioculturel - Place du Champ-de-foire - Saint-Sever-Calvados - 14 380 Noues de Sienne.

Téléphone : 02 31 69 16 23 // **Courriel :** mediatheque@nouesdesienne.fr

Site : <https://mediatheque-nouesdesienne.jimdo.com/>

Catalogue en ligne disponible

La Médiathèque c'est aussi :



La Boîte numérique en 1 clic

La Médiathèque de Noues de Sienne vous propose, en partenariat avec la Bibliothèque du Calvados, un service de contenus numériques en ligne, 24h sur 24, sur ordinateurs, tablettes ou smartphones. Cette initiative, soutenue par la commune qui adhère à ce dispositif, est accessible gratuitement. Inscription : laboitenumérique.bibliondemand.com

« Portage » à domicile

Pour les usagers empêchés de déplacement, un service de portage de documents à domicile est prévu. Il suffit d'être inscrit à la Médiathèque et de faire part de ses demandes par courriel ou par téléphone. Ce service complémentaire est gratuit.

Ludothèque

La médiathèque met à disposition des usagers quelques 115 jeux de société. Pour jouer sur place, entre enfants, parents et grands-parents.

Et chez soi : car afin de répondre à la demande, ces mêmes jeux peuvent désormais être empruntés par les familles. Un service là encore totalement gratuit : pour en bénéficier il suffit simplement d'être inscrit à la Médiathèque.

L'espace kiosque

Ouvert à tous - usagers du pôle et habitants tout simplement - l'espace kiosque est accessible du lundi matin au samedi midi. Pour consulter la presse locale ou des revues spécialisées : 24 titres sont en consultation libre. Un sujet vous intéresse ? Continuez votre lecture chez vous après l'enregistrement de votre emprunt auprès de la Médiathèque.

Point-relais Canopé

Basé à Caen, le réseau Canopé met à disposition des enseignants et des communautés éducatives des ressources et supports spécialisés. Grâce au point relais de la Médiathèque, en partenariat avec la Bibliothèque du Calvados, le retrait & le retour des documents peut s'effectuer localement, tous les mois. Exit les allers-retours en région caennaise !

Et des animations régulières :

Mercredi 7 juillet à 15h00 (dans et autour du pôle socioculturel)

Chasse au trésor

Un trésor repose au fond de l'océan. Partez à sa recherche. Mais attention au requin Citrus. Les petits poissons vous aideront à trouver le bon chemin. A partir de 7 ans.



Samedi 17 juillet à 10h00 (en semi-couvert au pôle)

Sur un tapis-lecture aux paysages marins, les 0/3 ans sont invités avec leurs parents à écouter et à chanter la mer.

Tapis-lecture

Mercredi 21 juillet à 14h30 (pôle socioculturel)

Atelier créatif

« Viens construire ton aquarium magique » : c'est l'invitation lancée par la Médiathèque aux enfants âgés d'au moins 5 ans. L'atelier est gratuit mais l'inscription obligatoire pour des raisons d'organisation. Informations au 0231691623.



Christophe Maulny-Catrix est depuis le 6 avril le coordonnateur enfance et famille de Noues de Sienne. Depuis son bureau



installé au rez de chaussée du Pôle, il aura la charge de superviser l'offre de services existants et en devenir de la collectivité sur notre territoire.

Un territoire que Christophe connaissait déjà pour avoir été, il y a une vingtaine d'années, animateur jeunesse à "Bocage animations". Il a ensuite exercé d'autres missions en région : dans le domaine socio-culturel et environnemental, dans la Protection de l'enfance, au titre de l'Education populaire ou comme coordonnateur départemental des Projets Educatifs Sociaux Locaux (PESL). Titulaire d'un diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE) et d'un diplôme d'état supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS), il entend s'appuyer « sur une dynamique de travail participative et transversale avec l'ensemble des acteurs concernés : associations, écoles/collège, familles, institutions, services de la collectivité, etc... ».

Contact : Christophe Maulny-Catrix

Chargé de coordination - Pôle socio-culturel - 14380 Noues de Sienne.

Tel : 02 31 69 54 04 // Courriel : enfance-jeunesse@nouesdesienne.fr

Des actions en faveur de l'enfance et de la famille :

Sa mission s'inscrit dans le cadre d'une convention territoriale globale signée le 16 décembre 2020 avec les services de la CAF du Calvados. Christophe aura donc pour rôle de coordonner et développer les projets et actions répondant aux objectifs suivants :

- faciliter la relation parentale ;
- concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale
- développer l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle du jeune adulte ;
- améliorer le cadre de vie des familles et leurs conditions de logement ;
- maintenir et accentuer l'offre d'accueil de loisirs pour les enfants et les jeunes ;
- promouvoir l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits pour les habitants de Noues de Sienne.

Cette volonté politique affirmée se traduira ainsi par la création de nouveaux équipements : un pôle petite enfance dès 2022 avec sa micro-crèche et un Relais d'Assistantes Maternelles ; un pôle de Santé ; et la réhabilitation de l'actuelle école maternelle pour accueillir l'activité de l'association historique « des Amis de la Vache qui Lit » (un centre de loisirs permanent et ses différentes actions consacrées à l'animation de la vie sociale). Tous ces investissements répondent à cette même ambition de la municipalité d'élargir l'offre de services aux habitants de Noues de Sienne.

Vie associative Les bons réflexes

Au lendemain des élections municipales, l'intention des élus de la commission socioculturelle était d'organiser un temps de rencontre avec tous les responsables des associations de Noues de Sienne. Covid oblige, ce n'est que partie remise pour la rentrée. Ce sera l'occasion de faire le point sur les conséquences de cette année folle et de dessiner les contours de l'année 2021/2022.

L'actualité est désormais à la finalisation des demandes de subvention. Les éventuels retardataires doivent s'adresser à leur commune déléguée pour les associations dites historiques, et directement au pôle socioculturel pour les associations dites de Noues de Sienne de par leur périmètre d'intervention. Pour rappel qui vaut aussi pour les années suivantes, les demandes de subvention doivent obligatoirement être accompagnées : d'un RIB, d'un bilan financier de l'année écoulée et d'un budget prévisionnel, ainsi que d'un relevé de situation bancaire à la date de la demande. Une fiche d'information a également été envoyée à toutes les associations afin de mieux évaluer l'offre associative sur notre territoire et préparer également un répertoire des associations.

Et parce que la vie associative est le moteur de notre vie locale, il est demandé à toutes les associations de faire part de leurs manifestations, aussitôt la date connue. Sans même attendre la réalisation d'une affiche ou d'un flyer. Quelques mots suffisent : qui, quand, où, pourquoi...? Votre relais permettra d'optimiser l'information sur le site communal nouesdesienne.fr, d'alimenter la Newsletter et l'agenda de votre bulletin municipal. L'enregistrement en amont des manifestations programmées en Noues de Sienne peut également anticiper des doublons, le même jour à la même heure. Mieux vaut prévenir.

Ces documents peuvent être transmis :

- ✓ par courrier : au pôle socioculturel, place du champ-de-foire de Saint-Sever-Calvados, 14380 Noues de Sienne ;
- ✓ par courriel : polesocio@nouesdesienne.fr ;
- ✓ en mains propres du lundi matin au samedi midi aux personnels présents.



Contact pour toute information, prise de rendez-vous, etc... : Christophe Pinel au 06 45 63 82 09.



Ouverture de la piscine pour les vacances scolaires

A partir du **mercredi 7 juillet** et jusqu'au **mardi 31 août**, venez profiter des bassins extérieurs de la piscine municipale située à Saint-Sever-Calvados. L'accès se fera du **lundi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h (jusqu'à 20h les mardis et vendredis)**. Les personnes souhaitant apprendre à nager pourront prendre contact avec le maître nageur sauveteur de service. Les mesures sanitaires en vigueur seront affichées au abords de la piscine et sur le site internet de Noues de Sienne. Port du bonnet de bain obligatoire.

Du vendredi 4 au samedi 26 juin (pôle socioculturel)

Le Mont-Saint-Michel se raconte en Playmobil



Avec l'AVPPS, Les Abbayes de Normandie & la Médiathèque

25 mètres carrés de superficie sur 3 mètres de haut ! La Médiathèque de Noues de Sienne accueille du vendredi 4 au samedi 26 juin une reconstitution hors norme, atypique du Mont-Saint-Michel en mode Playmobil. Pour la première fois dans le Calvados ! En partenariat avec les Abbayes de Normandie, à l'initiative de cette exposition itinérante et le relais essentiel de l'AVPPS. Pour une approche non seulement spectaculaire, mais aussi récréative et familiale de notre Patrimoine. A Noues de Sienne : en avant notre histoire !

Entrée libre et gratuite (dans le respect des distanciations physiques en vigueur aux dates indiquées). Aux horaires d'ouverture de la Médiathèque du lundi après-midi au samedi midi. Informations aux 0231691623 & 0645638209.

« Hors les Murs » Du 17 juin au 17 juillet

Les petites formes culturelles en plein air reprennent à Noues de Sienne. « Hors les murs » c'est en 2021 du 17 juin au 17 juillet. Avec les temps récurrents du samedi matin, sur le parvis de l'Abbatiale en parallèle du marché hebdomadaire, et des temps forts éparpillés sur le mois.

Spectacle gratuit et tous publics

Jeudi 17 juin à 18 h 15 (place du champ-de-foire de Saint-Sever)

« Autorisation de sortie »

avec « Les Virevoltés s'échauffent »

Spectacle d'ouverture, avec Joe Sature

Quatre imbéciles heureux bénéficient d'une autorisation de sortie pour présenter un spectacle musical. Un spectacle brut de décoffrage et complètement timbré, porté par la folle envie de profiter d'une permission accordée ! Une occasion exceptionnelle pour eux de livrer leur vision fantaisiste de la musique et de la mise en scène.



Vendredi 18 juin à 20h30 (auditorium du pôle socioculturel)

Festival « Ma parole »

avec la médiathèque et la Bibliothèque du Calvados

Malika Labrume, comédienne de théâtre à l'humeur vagabonde revient avec Christian Anger et Nicolas Girault dans « Ils ont changé ma chanson », balade intimiste dans les années soixante.

Tous publics. Entrée gratuite. Informations au 0231691623.



Samedi 19 juin à 10 h 30 (Parvis de l'Abbatiale)



avec la compagnie M'O (Caen)

« Les Killeuses »

Trio décalé et finement talentueux, les

Killeuses débarquent tel un Jukebox vivant pour vous faire vivre des moments fous, drôles et piquant ! Un répertoire de plus ou moins 36 morceaux bidouillées par leurs soins sur du Brigitte Bardot, Yvette Guilbert, Mireille et Jean Nohain, Jacques Dutronc, Marie Laforêt, Sheila, Jean Yanne et bien d'autres perles rares ! Bref, un spectacle tendre, souvent rehaussé d'une

bonne dose d'absurde et de bonne humeur. De la folie sauce aigre-douce à gogo pour passer du rire aux larmes et vice et versa : à savourer sans complexe !

Samedi 19 juin à 10 h 30 (place du marché)

« La caravane qui remue »

avec le Préau



Après le « webradio en

balade dans le Bocage » proposé par les comédiens permanents du Préau en réponse au deuxième confinement, les mêmes reprennent la route avec « La caravane qui remue ». A la rencontre des habitants du Bocage. Pour récolter leurs paroles sur des temps d'échanges artistiques, en lecture, en musique... Un moment privilégié pour nouer ou

renouer le lien entre artistes et habitants, devant une caravane, le temps de son passage.

Samedi 19 juin à 14 h 00 (départ de l'Etape en forêt)



avec La Vache Qui Lit

« La balade contée »

Balade en musique et chansons avec Thierry Heroux, violoniste « folk traditionnel », ponctuée de pauses contées avec Benoit Choquard (notre photo).

Départ de l'Etape en forêt pour un itinéraire de deux kilomètres par l'Etang du Vieux château, la Motte castrale... Avec un retour par la case départ, pour un goûter collégial.

Dimanche 20 juin à partir de 12h jusque 20h (Saint-Manvieu-Bocage)

Fête de la Musique

avec Bocage Loisirs



Depuis 25 ans, Saint-Manvieu-Bocage propose chaque 21 juin une fête populaire de la musique à l'initiative de l'association Bocage Loisirs. L'an dernier, la Covid avait obligé les organisateurs à repenser le déroulement de la manifestation en journée.

L'édition 2021 reprendra ce schéma le dimanche 20 juin. L'accès reste gratuit sur le principe d'une forme libre de consommation : pique-nique individuel, accès à l'épicerie-bar (saucisses-frites, boissons...), sur les différents spots herbagés où se succéderont les musiciens par séquences successives de 15 à 20 minutes.

Samedi 26 juin de 10 h à 13 h (Parvis de l'Abbatiale)



« Le manège à six byclettes »

Avec Les Saltimbrés (Agneaux)

Mesdames et Messieurs, chers enfants, bienvenue en ce jour de fête sur le « Manège à Six Byclettes » ! De fabrication artisanale, contre quelques coups de pédales, vous le ferez tourner pour le plus grand plaisir des grands et des petits. Qu'on se le dise, ici point de monnaie, que du mollet, pas de pétrole, que vos guibolles... ! Le temps d'une chanson populaire, venez vous offrir un tour de manège, un tour de piste, un tour du monde... et un peu d'exercice !

Samedi 3 juillet à 10 h 00 (dans les jardins de l'Abbaye)

Lecture au jardin

avec la médiathèque

En plein-air, dans le jardin de l'Abbaye, les livres nous racontent des histoires au goût salé. Comme un petit air de vacances...

Samedi 3 juillet : à 10 h 30 (Parvis de l'Abbatiale)

« Les bulleuses » - Cie FlaskaShow

L'AVPPS et les Abbayes de Normandie nous invitent à « buller » devant et autour d'un site patrimonial de notre territoire : à Noues de Sienne sur le Parvis de l'Abbatiale. Comme un besoin de légèreté en cette sortie de troisième confinement. Légèreté et poésie aussi avec cette animation à destination d'un public familial sur le thème des bulles géantes. Accompagnés de contes, d'ateliers...

Il sera proposé aux spectateurs et visiteurs du lieu de poursuivre ce temps de rencontre par un pique-nique collégial, autour des artistes, dans les jardins de l'Abbatiale.



Mardi 6 juillet à partir de 18 h (Parvis de l'Abbatiale)



Contes et légendes du Moyen-Âge

Avec l'AVPPS et Touches d'Histoires (du Havre)

Sur le site presque millénaire du parvis et des jardins de l'Abbatiale de Saint-Sever, retour dans le passé pour s'aventurer dans les contes et légendes du Moyen-Age. Avec les auteurs/comédiens de la

Compagnie Touches d'Histoire du Havre. Session de « rattrapage » le lundi 9 août, même heure, même lieu.

Samedi 10 juillet à 11 h 15 (Parvis de l'Abbatiale)



avec **Les Royales Marionnettes (Belgique)** « **La porte du diable** »
et les « **Virevoltés s'exportent** »

Ils arriveront de Belgique, en avant-première du festival des Virevoltés. Issues d'une illustre famille de marionnettistes liégeois, « Les Royales Marionnettes » réapparaissent chaque printemps. La vieille charrette à bras familiale est

tirée sur la place. Didier grogne quelques mots, empoigne les gamins turbulents et apostrophe les parents mal élevés qui confondent son castelet ambulant avec leur télévision... Tandis que le cadet harangue la foule, l'aîné installe ses vieilles marionnettes sur la charrette. « Approchez, nos marionnettes font grandir les enfants et rajeunir les vieillards ! Vous n'aurez pas l'air plus bête ici qu'au football ! ». Le ton est donné.

Samedi 17 juillet à partir de 10h30 (Parvis de l'Abbatiale)

Navigation en mer Thalassa

avec « **Nefeles** » (Paris)

Nefeles interprète un répertoire Grec qui prend sa source en pleine mer Thalassa. Pour accoster les îles, se délasser dans une taverne populaire avec du rebetiko et partager la vie des pêcheurs. Les quatre musiciens & chanteurs racontent une histoire dans laquelle chansons traditionnelles et compositions originales se côtoient. Le public est pris par la main lors d'une prestation entraînante, finalement très contemporaine.



En juin, juillet, août et septembre
dans les celliers de l'Abbaye de Saint-Sever-Calvados

« **Granit et charbon de bois** » Granitiers et charbonniers ont porté l'économie locale en faisant vivre des milliers d'ouvriers et de familles dans notre région : l'AVPPS (Association pour la Valorisation du Patrimoine en Pays Séverin) leur consacre son exposition estivale. Des photos et des cartes postales ont été rassemblées pour retracer cette épopée humaine qui s'écrivait à la barre à mine, à flanc de collines ou dans la fumée des charbonnières, en lisière de forêt. Avec également la présentation de sculptures insolites que celles de Bernard Ampilhat, le retraité du Gast, ancien tailleur de pierre et sculpteur intuitif.

Pratique : visite libre avec clefs à retirer à la mairie de Saint-Sever contre remise d'un document d'identité.

Ouverture en présentiel les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de juin, juillet, août de 10h à 12h. & le week-end des journées du patrimoine, les 18 et 19 septembre.



L'été arrive, on prépare les vacances !



Le centre de loisirs de la Vache qui Lit accueille les enfants de 3 à 10 ans du 7 juillet au 1^{er} septembre de 7h30 à 18h30.

Du 7 juillet au 13 août à l'école maternelle de Saint Sever Calvados.

Du 16 août au 1^{er} septembre au centre de loisirs de Sept-Frères.

L'espace jeunes accueille les jeunes de 11 à 17 ans du 7 au 31 juillet et du 16 août au 1^{er} septembre de 10h à 18h30. A l'espace jeunes situé rue des écoles à Saint Sever Calvados.



Du 7 au 10 juillet :

Pour les enfants âgés de 7 à 10 ans,

12 places,

Hébergement : Camping municipal de

Bayeux,

Activités : Cirque, balade équestre, piscine, jeux ...,

Réunion d'informations à l'espace jeunes **le samedi 5 juin à 11h.**



Du 12 au 16 juillet :

Pour les enfants âgés de 11 à 13 ans,

12 places,

Hébergement :

Point Accueil Jeunes de Thury

Plein Air,

Activités : VTT, canoé kayak, tir à l'arc, challenge ...,

Réunion d'informations à l'espace jeunes **le samedi 19 juin à 11h.**



Du 19 au 23 juillet :

Pour les enfants âgés de 14 à 17 ans,

12 places,

Hébergement : Point Accueil Jeunes du Centre de Loisirs Nautiques d'Asnelles,

Activités : Char à voile, kayak, paddle ...,

Réunion d'informations à l'espace jeunes **le samedi 26 juin à 11h.**



Dossier d'inscription :

- ✓ Fiche sanitaire,
- ✓ Copie du carnet de vaccination à jour,
- ✓ Attestation de quotient familial,
- ✓ Assurance responsabilité civile.
- ✓ Brevet de natation de 50m ou test anti-panique pour les activités d'eau (mini-camp)



Les Amis de la Vache qui Lit
9 place Albert Lebrun - Saint Sever Calvados
14 380 Noues de Sienne
Tel : 02 31 66 97 10
Mail : lesamisdelavachequilit@orange.fr

Aides financières sous conditions de ressources :

- Avec le Département du Calvados : boursevacances@calvados.fr
- Avec la CAF : vacances-loisirs.cafcaen@caf.cnafmail.fr

Quels sont vos droits et devoirs ?

Vous souhaitez réaliser des travaux sur votre propriété ? Sachez que certaines démarches sont obligatoires avant le démarrage des travaux.

Différentes autorisations d'urbanisme existent comme :

- le Certificat d'Urbanisme (CU) qui vous fournit les renseignements généraux sur votre terrain. Il est souvent demandé lors d'une cession. Il est soit informatif (CUa) et vous donne les règles d'urbanisme sur le terrain concerné ; ou opérationnel (CUB) et vous renseigne sur la faisabilité d'un projet.
- La Déclaration Préalable (DP), c'est une autorisation qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle est obligatoire pour les extensions, travaux modifiant l'aspect extérieur, constructions nouvelles ou changement de destination d'un bâtiment.
- Le Permis de Construire (PC) est une autorisation qui concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Certains travaux d'extension peuvent également être soumis à permis.

Pour chaque document un dossier spécifique est à déposer en mairie. Le dossier d'instruction est de 1 à 3 mois à partir du moment où le dossier est déclaré complet.

En cas de doutes sur les formalités à effectuer, rapprochez-vous de votre mairie déléguée qui pourra vous orienter.

Source : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/

Des parcelles constructibles sont disponibles à la vente sur notre territoire. Renseignements sur le site de Noues de Sienne // Urbanisme et dans vos mairies déléguées

Pour 2020, sur Noues de Sienne, c'est :

- 175 Certificats d'Urbanisme
- 31 Déclarations Préalables
- 31 Permis de Construire

Au 1er janvier 2022, les communes de plus de 3 500 habitants devront avoir des procédures dématérialisées pour recevoir et instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme et certificat d'urbanisme. Noues de Sienne se prépare et vous tiendra informés des évolutions à venir.

Documents d'urbanisme existants

A l'heure actuelle, quatre des 10 communes déléguées ont un document d'urbanisme : Saint-Sever, Le Gast, Saint-Manvieu-Bocage, qui possèdent un Plan Local d'Urbanisme et Mesnil-Clinchamps, une carte communale.

Les élus travaillent depuis déjà quelques années à la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal, c'est-à-dire à l'échelle de l'ex Intercom Séverine, dorénavant nommée Pôle de proximité de Saint-Sever.

Une première réunion publique en visio a eu lieu le 20 avril. Vous pouvez retrouver la présentation sur le site www.nouesdesienne.fr, rubrique urbanisme.

Une seconde réunion en présentiel est attendue d'ici l'été.

Le PLUi devra être finalisé et arrêté sur le second semestre pour une approbation suite à une enquête publique qui aura lieu sur le premier semestre 2022.



Frelon asiatique : nouvelle piqûre de rappel

Avec le printemps, les frelons asiatiques sont de retour. Pas de quoi avoir le bourdon, il existe des solutions. Elodie Heck, des services techniques de Noues de Sienne en lien avec la Fredon, nous donne quelques conseils qui parfois mettent à mal des idées préconçues. A commencer par le piégeage : "il n'a aucune efficacité sur les populations de frelons asiatiques". Pire : "ces pièges attirent et détruisent énormément d'autres insectes dont le frelon commun qui est le principal prédateur du frelon asiatique !"

Que faire alors ? "Au printemps, les plus petits nids (dits primaires) jusqu'à la taille d'un bol, peuvent être détruits prudemment le soir venu avec une bombe insecticide anti guêpe/frelon du commerce. Inspectez les abris de jardins, les vérandas, les appentis... Les frelons ne sont pas agressifs au printemps mais soyez prudents tout de même !

En revanche à l'installation des colonies l'été, dans des nids dits secondaires aux dimensions colossales : on ne touche pas et ne s'approche pas ! Seuls des professionnels sont qualifiés pour leur destruction (prise en charge par la collectivité selon modalités).

Contact sur le territoire de Noues de Sienne : Elodie Heck au 02 31 67 68 67.

Courriel : servicetechnique@nouesdesienne.fr

Accès à votre boîte aux lettres

Lors de la distribution du bulletin, nous constatons que de nombreuses boîtes aux lettres sont difficilement accessibles.

Pour les maisons d'habitations individuelles, la boîte aux lettres doit être implantée à l'entrée de la propriété, en bordure de la voie publique. Elle peut être incorporée dans un pilier de portail d'entrée ou dans le mur de clôture et doit être positionnée à une hauteur située entre 0.40m et 1.80m du sol.



Avoir « la pêche » à Noues de Sienne

La pêche, c'est comme on veut à Noues de Sienne et où on veut avec la Gaule Séverine. Son adhésion à la réciprocity « Grand Ouest » permet au titulaire d'une carte de pêche d'aller taquiner la fario sur la Sienne et la Brévogne, de chasser le brochet et le sandre en 2ème catégorie sur Campeaux et Pont-Farcy ; ou plus en aval se mesurer au saumon sur la Touques ! C'est un environnement halieutique exceptionnel avec des services à la carte : à l'année, à la semaine, à la journée, pour les mineurs, au féminin... La pêche s'est alliée aux pratiques sportives et familiales. La Gaule Séverine répond à cette double demande en favorisant l'accès à l'étang du Vieux château pour une pêche récréative et ludique. Tous les mois, un déversement de truites donne du mordant à vos parties de pêche. Alors à vos cannes ! Prêts ? Pêchez !

Pratique : la pêche à la truite en 1ère catégorie est ouverte depuis le samedi 13 mars jusqu'au 19 septembre (une demi-heure avant le lever du soleil jusqu'à une demi-heure après son coucher).

L'acquiescement d'une carte de pêche locale et de ses timbres fédéraux est obligatoire pour pêcher en eau libre. La carte de la Gaule Séverine est en vente à l'Office de Tourisme de Vire-Normandie, au bar-épicerie "Le Bocage Normand" à Champ-du-Boult et à L'Etape en forêt. Pour pêcher à l'étang du Vieux château, une carte de pêche est obligatoire, à laquelle s'ajoute une cotisation journalière de 8 euros par jour et par pêcheur. La carte Etang est en vente à l'épicerie-primeur "Le Verger" à Saint-Sever, au bar-épicerie "Le Bocage Normand" à Champ-du-Boult, ainsi que sur le site de l'Etape en forêt.

Contact : La Gaule Séverine au 02 31 66 09 85 ou 06 40 69 93 27.

Courriel : jeanlou.pat@orange.fr

Jeu-concours

Voici plus de 4 ans que la commune nouvelle de Noues de Sienne existe. Il est donc grand temps de vous trouver un gentilé, à vous, les habitants de Noues de Sienne.

Un gentilé ? Qu'est-ce que c'est ? C'est le terme qui désigne les habitants d'un lieu, village, ville, département, région..., par référence au lieu où ils habitent ou d'où ils sont originaires.

Mais au fait, pourquoi Noues de Sienne ?

Nous devons ce nom à l'Abbé Langlois, féru d'histoire, qui a également fait un gros travail de recherches sur les calvaires de notre canton.

La Sienne prend sa source en forêt de Saint-Sever, puis donne lieu à de petites zones marécageuses appelées « noues » dans une zone qui touche à la fois les trois communes de Saint-Sever, Le Gast et Champ-du-Bout.

Nous avons donc besoin d'un gentilé en lien avec notre territoire.

Faites chauffer vos méninges !

Modalités de participation

Etape 1 : Consultation

Du 14 juin au 27 juin 2021 minuit

Laissez libre cours à votre imagination et proposez jusqu'à 3 noms pour désigner le nom des habitants de Noues de Sienne, caractéristique du territoire.

Déposer votre bulletin de participation dans l'une des urnes prévues à cet effet, présentes à l'accueil du pôle socio-culturel, dans toutes les mairies déléguées ou dans les commerces identifiés.

Sélection

Un jury composé des membres de la commission communication, des membres des associations du territoire, d'habitants représentant les différentes communes déléguées du territoire se réunira dans les 15 jours suivant la fin de la consultation afin de faire une sélection et de ne retenir que 5 propositions.

La sélection sera alors communiquée à tous les habitants par voie d'affichage (mairies, commerces, médiathèque) et dans la Newsletter.

Etape 2 : Le vote

Du 20 septembre au 03 octobre 2021 minuit

Chaque foyer pourra voter via les 2 bulletins de vote mis à disposition dans ce bulletin municipal (voir page suivante) en précisant ses nom, prénom, adresse, téléphone et/ou mail.

Ne sont autorisés que deux participations par foyer de Noues de Sienne – même adresse – pendant toute la période du vote.

Dépouillement et tirage au sort

Le 09 octobre 2021 à 10h à la mairie de Saint-Sever-Calvados

Proclamation du gentilé vainqueur !

Tirage au sort pour déterminer les gagnants parmi les participants ayant complété et validé le formulaire de participation (un seul bulletin gagnant par foyer). De nombreux lots à gagner (liste des lots communiquée ultérieurement).

Règlement déposé chez Maître Verdier - ACR Huissiers à Caen - et disponible sur le site de Noues de Sienne, rubrique Actualités.



Jeu-concours

« J'habite Noues de Siennes,
je choisis mon nom »

Etape 1 : Proposition(s)

Laissez libre cours à votre imagination et proposez jusqu'à 3 noms pour désigner le nom des habitants de Noues de Siennes, caractéristique du territoire.

Propositions à déposer dans l'une des urnes prévues à cet effet entre le 14 et le 27 juin minuit.

1.
2.
3.



Jeu-concours

« J'habite Noues de Siennes,
je choisis mon nom »

Etape 2 : Vote

Vote à déposer dans l'une des urnes prévues à cet effet entre le 20 septembre et le 3 octobre minuit.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :

J'accepte que mon mail soit utilisé pour recevoir la newsletter de Noues de Siennes.

Choix :



Jeu-concours

« J'habite Noues de Siennes,
je choisis mon nom »

Etape 2 : Vote

Vote à déposer dans l'une des urnes prévues à cet effet entre le 20 septembre et le 3 octobre minuit.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :

J'accepte que mon mail soit utilisé pour recevoir la newsletter de Noues de Siennes.

Choix :



Depuis un an, une nouvelle équipe municipale est en place.

Malgré le contexte sanitaire particulier qui a sollicité toutes les énergies aux côtés des professionnels de santé de notre commune, nous avons à cœur de mettre en œuvre le programme pour lequel vous nous avez élus pour rendre la commune toujours plus attractive en poursuivant notamment les projets déjà engagés par la précédente équipe.

Ainsi dans chaque commission, tous les élus œuvrent au devenir de notre commune. Cela passe par la finalisation de la nouvelle école maternelle dont chacun peut mesurer l'avancement et qui dotera notre territoire d'un équipement moderne pour les apprentissages de notre jeunesse ; la salle de spectacles dont les travaux vont débiter dès cet été ; le projet de pôle petite enfance avec la création d'une micro-crèche qui lui aussi devrait aboutir dans les prochains mois.

Dernièrement, Noues de Sienne a signé une convention d'adhésion au programme « Petites villes de demain » reconnaissance de tout le travail engagé qui aidera à la réalisation de nos projets.

Tout cela est rendu possible grâce à une situation financière saine, validée par le trésorier principal de Vire. Le budget voté à une large majorité en mars dernier s'inscrit dans la continuité du précédent. Il préserve notre capacité d'auto-financement et donc la réalisation de nos futurs projets.

Si la faisabilité économique est une condition primordiale, la préoccupation écologique et durable est également commune à toutes les commissions. En effet, c'est une volonté de notre part mais également une condition sine qua non pour obtenir des financements. Il n'est plus possible d'ignorer cette dimension et c'est tant mieux.

Chaque élu de la majorité participe avec enthousiasme aux commissions, sans esprit partisan, avec la volonté affirmée de promouvoir le meilleur pour notre commune et ses habitants. Chacun et chacun y a sa place et toutes les paroles y sont entendues et prises en compte.

Nous avons à cœur de conserver une proximité auprès des administrés. Les maires délégués, les adjoints et conseillers sont toujours à votre écoute pour favoriser le bien vivre ensemble dans un cadre préservé.

Et si changeait ?

pour une alternative solidaire, écologique et culturelle

Pour une commission dédiée à la transition écologique

Notre revendication première est plus que jamais la transition écologique. Les données sont là nombreuses et reconnues désormais comme des évidences : le changement climatique est en route et ses conséquences pourront rapidement être graves. On ne parle pas du prochain millénaire mais de 2050 déjà. Dans seulement 30 ans !

La jeunesse et nous élus d'aujourd'hui en mesurerons les effets, peut-être les dégâts.

Nous ne changerons pas, à Noues de Sienne, l'ordre du monde mais nous pouvons, nous devons même, apporter notre contribution active à la lutte contre le dérèglement climatique.

Notre commune bénéficie d'un environnement privilégié : un massif forestier, des cours d'eau nombreux, un climat tempéré, de faibles risques naturels sismiques ou climatiques, l'industrie n'y est pas présente (on pourrait le déplorer par ailleurs) et ne génère pas de nuisance environnementale. Seule l'agriculture, majoritairement conventionnelle et intensive, peut être considérée

comme un sujet sensible et dont il faut accompagner la pratique pour qu'elle réponde aux deux exigences contemporaines : nourrir les hommes et n'avoir aucun impact sur l'environnement.

Dans ce cadre plus que favorable, il est possible d'être ambitieux et volontaire pour un objectif « Zéro impact sur l'environnement ». La municipalité doit devenir exemplaire et conduire une politique engagée, réfléchie, concertée pour construire des solutions efficaces. La municipalité doit emmener avec elle la population sur cette voie. Une voie qui peut être joyeuse et enthousiasmante.

Le premier acte de cette volonté politique : créer une commission permanente dédiée à l'environnement. Nous l'avons demandée il y a un an. Cela nous a été refusé. En mai, nous avons demandé à nouveau : espoir d'un vote favorable de l'assemblée municipale.

Mais l'espoir n'est pas suffisant : c'est avec votre implication que nous accélérerons la transition. N'hésitez pas à faire savoir que vous aussi, vous souhaitez relever ce défi d'une commune où il fait bon vivre sans impact sur l'environnement.

Pour nous aujourd'hui et pour les générations futures... aussi longtemps que possible.

AGENDA

Retrouvez en détail toute la programmation estivale page 7, 10 à 13.

Les animations se dérouleront sous réserve des conditions sanitaires et des contraintes en vigueur. Plus de renseignements sur nouesdesienne.fr ou sur les pages facebook de la médiathèque et de La Vache Qui Lit (Marguerite Vachequilit) :

Marché extérieur :

Le mercredi à partir de 15h sur le parking du gîte de Champ-du-Boult.

Le samedi matin sur la place de la mairie de Saint-Sever-Calvados.

Date	Manifestation	Page
Jeu. 17/06	Autorisation de sortie	10
Ven. 18/06	Festival « Ma parole »	10
Sam. 19/06	Spectacle de rue	11
Sam. 19/06	La caravane qui remue	11
Sam. 19/06	La balade contée	11
Dim. 20/06	Fête de la Musique	11
Sam. 26/06	Le manège à six bicyclettes	12
Sam. 3/07	Les Bulleuses—Cie FlaskaShow	12
Sam. 3/07	Lecture au jardin	12
Mar. 6/07	Contes et légendes du Moyen Âge	12
Mer. 7/07	Chasse au trésor	7
Sam. 10/07	La Porte du Diable	13
Dim. 11/07	Trail—Marche en forêt	
Sam. 17/07	Navigation en mer Thalassa	13
Sam. 17/07	Tapis-lecture	7
Sam. 21/07	Atelier créatif	7
Lun. 9/08	Contes et légendes du Moyen Âge	12
Ven. 17/09 à 20h30	<p>Concert des « quatre violons » <i>Dans le cadre des journées du patrimoine, l'Abbatiale accueillera quatre violonistes de l'Orchestre Régional de Normandie. Ce concert gratuit inaugurera également Les quatre saisons de Noues de Sienne. Entrée libre.</i></p>	



Samedis en forêt

- 19 juin : Kick out the Jam
- 26 juin : Funk Cakes Deluxe
- 3 juillet : The Soulful Deviants
- 10 juillet : Martin, Anna & Didier
- 17 juillet : ABS
- 24 juillet : Golden Hedge
- 31 juillet : Juke Boxe
- 7 août : Le chinois & Friends
- 14 août : Trio
- 21 août : 909
- 28 août : Les routes barrées
- 4 sept. : The Soulful Deviants
- 11 sept. : NVS



L'Association **La Mans'elle Cham-pêtre** organise la 2ème édition de son Trail/Marche en forêt domaniale de Saint-Sever. Ses épreuves permettront de partir à la découverte de lieux remarquables avec des parcours pour tous. En trail : le 6 km à 9h, le 13 km à 10h et le 20 km à 14h ; marche à 10h30.

Inscriptions et renseignements au 0231679730 et sur www.normandiecoursapied.com

Vous voulez nous faire part d'un évènement, faites-le nous savoir en envoyant un mail à polesocio@nouesdesienne.fr ou au 06 45 63 82 09